

PROJETS COMPLÉMENTAIRES

Projets complémentaires pour francophones hors Québec

2009-2010 à 2012-2013

Ces projets sont financés dans le cadre de
*l'Entente Canada – Québec relative à l'enseignement
 dans la langue de la minorité et à l'enseignement des langues secondes
 2009-2010 à 2012-2013*

PRÉAMBULE

La *Politique du Québec en matière de francophonie canadienne* est le résultat de la volonté nouvelle du gouvernement du Québec de redevenir membre à part entière de la francophonie canadienne. Elle découle également de la responsabilité historique qu'il se reconnaît à l'endroit des communautés francophones et acadiennes et du leadership rassembleur qu'il entend exercer, dans le respect de ses partenaires, au sein de la francophonie canadienne. En ce sens, la Politique s'adresse à tous, francophones et francophiles du Québec et du Canada, et constitue une réponse active à la tendance continentale et mondiale vers l'uniformisation des cultures et des identités.

La coopération établie entre le Québec et les provinces et territoires vise à :

- contribuer à l'épanouissement de la langue française et des cultures d'expression française dans tout le pays;
- inciter les gouvernements provinciaux et territoriaux à soutenir davantage les activités, projets et événements promus par leurs communautés francophones;
- favoriser, au sein de la population québécoise et chez les francophones des provinces et territoires, une meilleure connaissance mutuelle;
- promouvoir l'expertise de Québécois par leur participation à certains événements importants se déroulant dans les provinces et territoires, de même que celle de francophones du Canada à des événements d'envergure se déroulant au Québec;
- encourager les échanges de vues, de compétences et d'expériences entre le Québec et les provinces et territoires;
- encourager les organismes et les institutions du Québec et ceux des provinces et territoires du Canada à tisser des liens et à réaliser des projets conjoints.

Le savoir-faire développé par les uns dans le domaine stratégique qu'est l'éducation doit le plus possible faire l'objet d'un partage avec les autres, et ce, à grande échelle. Le réseau d'institutions à très forte majorité francophone dont dispose le Québec peut apporter son soutien à la réalisation des projets des communautés francophones, principalement en ce qui concerne la formation professionnelle et technique et la conception d'outils pédagogiques en français adaptés à leur réalité socioculturelle, une meilleure accessibilité aux divers programmes grâce à la formation à distance, les échanges d'étudiants québécois et franco-canadiens, ainsi que le perfectionnement du personnel enseignant. En contrepartie, les établissements québécois peuvent, par exemple, profiter de l'expertise des collèges francophones des autres provinces dans le domaine de la diversification des sources de financement, du recours aux nouvelles technologies et de l'offre de formation à de petits groupes.

Initiative 1 : PRECEPT-F

Description

L'initiative 1 vise à soutenir l'accès à l'enseignement postsecondaire. L'activité PRÉCEPT-F est sous la responsabilité du Regroupement des cégeps et collèges francophones du Canada (RCCFC). Mis en œuvre à partir de 2005 à titre de projet pilote, elle vise à valoriser la formation professionnelle et technique dispensée en français au Canada et à en accroître l'accessibilité et la qualité. Il s'agit d'un programme de soutien financier aux établissements en vue de leur renforcement institutionnel, et ce sur les plans de la gestion (harmonisation des programmes, reconnaissance des compétences, diversification du financement), de l'enseignement (élaboration, implantation et évaluation de programmes, amélioration des pratiques pédagogiques), de la vie étudiante (soutien à la réussite, insertion scolaire et socioprofessionnelle) et du soutien technique (contribution des nouvelles technologies et des travaux pratiques à l'apprentissage).

L'activité comporte actuellement sept volets : Collège Montmorency-Éducacentre : échange d'expertise via l'approche par compétences et renforcement de la capacité d'enseignement à distance du Collège Montmorency; Cégep de St-Hyacinthe-La Cité collégiale : partenariat et renforcement de l'expertise dans le domaine de la recherche appliquée; Cégep Édouard-Montpetit-Collège Alfred : développement des compétences pédagogiques du personnel enseignant; Cégep Maisonneuve-CCNB-campus de Dieppe : échanges pour le personnel enseignant et gestion du domaine de l'intervention en délinquance; Cégep de St-Félicien-Société éducative de l'Î-P-É : transfert d'expertise pour des programmes en petite enfance et écotourisme; École de théâtre du Cégep de St-Hyacinthe-CCNB-campus de la Péninsule acadienne : transfert d'expertise en production scénique; Collège-Mérici-Éducacentre : transfert d'expertise pour l'adaptation et la délivrance du certificat en tourisme d'aventure et écotourisme.

Les résultats attendus sont :

- Accroissement des échanges et du partage d'expertise entre les cégeps québécois et les collèges francophones des autres provinces.
- Amélioration de la qualité et de l'accessibilité de la formation professionnelle et technique dispensée en langue française au Canada.

Donnée de référence : 11 demandes en 2008-2009

PRECEPT-F	
Indicateur de rendement	Cible
Niveau de participation au programme (nombre de demandes)	15 demandes auront été acheminées

Initiative	Contributions totales prévues			
	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
Soutien financier aux établissements en vue de leur renforcement institutionnel et ce, sur les plans de la gestion (harmonisation des programmes, reconnaissance des compétences, diversification du financement), de l'enseignement (élaboration, implantation et évaluation de programmes, amélioration des pratiques pédagogiques), de la vie étudiante (soutien à la réussite, insertion scolaire et socioprofessionnelle) et du soutien technique (contribution des nouvelles technologies et des travaux pratiques à l'apprentissage).	200 000	200 000	0	0

Initiative 2 : ACTIVITÉS - ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT FRANCOPHONES HORS QUÉBEC

Description

L'initiative 2 vise à soutenir l'appui au personnel éducatif et recherche. Le projet comprend les activités à l'intention des étudiants et étudiantes et du personnel des établissements d'enseignement francophones des autres provinces. Ces activités sont de trois ordres :

- Le perfectionnement du personnel des collèges francophones (participation à des activités de perfectionnement en français);
- Les stages en milieu de travail québécois;
- Les camps d'été organisés par des cégeps du Québec.

Les résultats attendus sont :

- Permettre au personnel des collèges francophones des autres provinces d'avoir accès à des activités de perfectionnement en français.
- Valoriser l'apprentissage et l'utilisation de la langue française par les jeunes des milieux minoritaires francophones.
- Accroissement des échanges et du partage d'expertise entre les cégeps québécois et les collèges francophones des autres provinces.
- Amélioration de la qualité et de l'accessibilité de la formation professionnelle et technique dispensée en langue française au Canada.
- Appuyer l'apprentissage de la langue seconde par les élèves et les étudiants.
- Contribuer à une meilleure connaissance de la culture de l'autre communauté linguistique.
- Appuyer l'enseignement en milieu minoritaire francophone.

Donnée de référence : 20 personnes ont participé en 2008-2009

ACTIVITÉS - ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT FRANCOPHONES HORS QUÉBEC					
Indicateur de rendement		Cible			
Nombre de participantes et de participants		20 membres du personnel de collèges francophones des autres provinces auront eu accès à des activités de perfectionnement			
Initiatives		Contributions totales prévues			
		2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
<ul style="list-style-type: none"> Le perfectionnement du personnel des collèges francophones (participation à des activités de perfectionnement en français); Les stages en milieu de travail québécois; Les camps d'été organisés par des cégeps du Québec. 		180 000	180 000	180 000	180 000

Sommaire

Investissements prévus - Initiatives 1 et 2			
Années	Canada	Québec	Total
2009-2010	190 000	190 000	380 000
2010-2011	190 000	190 000	380 000
2011-2012	90 000	90 000	180 000
2012-2013	90 000	90 000	180 000
Total :	560 000	560 000	1 120 000

Déposé le 24 mars 2010 par une personne autorisée par le gouvernement du Québec.

Approuvé par le ministre du Patrimoine canadien ce 31^e jour de mars 2010